Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

20 ans

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 14, 14 avril 2006

Grève du diamant

« *Business as usual* », assure BHP

Pendant que les syndiqués font les 100 pas, pancartes en main, la mine continue d'exhumer les pierres précieuses. Des ***scabs*** auraient été embauchés.

Page 3

La mort d'une mère

Page 5

Le Nunavoix

Page 7

Chronique économique

Entre bureaucratie et paradis fiscal

Les mines du Nord, est-ce que ça coûte trop cher ou pas assez?

Page 9

Critique de *Maurice Richard, le Rocket*

La confirmation d'un mythe

Page 12

Batiste W. Foisy

Zachary Apple et Terrance Whaer de l'école Chief Jimmy Bruneau, à Bechoko, expliquent les règles des hand games dénés, à la Foire régionale du savoir, qui avait lieu vendredi dernier, à l'école Range Lake North.

Centre scolaire communautaire

Mais qui donc incarne le projet?

La FFT affirme parler au nom de tout le monde. L'AFCY n'y croit pas.

Batiste W. Foisy

Dur, dur de savoir qui est le porte-parole de la Table des organismes francophones de Yellowknife (TOFY), la table de concertation créée pour faire avancer le dossier des espaces communautaires francophones de la capitale, et plus particulièrement la création d'un centre scolaire communautaire annexé à l'école Allain St-Cyr.

Le collectif qui regroupe des délégués de la Fédération Franco-Ténoise (FFT), de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY), de la Garderie plein soleil, de l'Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY) et du Conseil de développement économique des TNO (CDÉTNO), s'est réuni, samedi dernier, à l'invitation de la Commission scolaire francophone de division. Après toute une journée de débat, à peu près personne ne semble en mesure de dire qui est le porte-parole officiel de la Table, même si tout le monde s'accorde pour dire qu'une telle personne est nécessaire pour défendre le projet devant les bailleurs de fonds.

« Personne n'a été désigné », indique le tout nouveau directeur général du CDÉTNO, Marc Savaria.

Même son de cloche du côté de l'AFCY. « Il n'y a pas de décision de prise », affirme le président, Martin Dubeau.

Le directeur général de la Commission scolaire francophone, Gérard Lavigne, qui présidait la réunion, dit avoir fait les mêmes observations.

Il n'y a, finalement, que le président de la FFT, Fernand Denault qui soit en mesure de désigner une personne habilitée à parler au nom du groupe : lui-même.

« C'est le président [de la Fédération] qui est le représentant officiel », dit-il, en admettant du même souffle que « il y a des choses à régler au niveau de la structure. C'est évident. »

D'après Denault, ce sont les statuts et règlements de la FFT qui désignent le président de la Fédération comme le représentant de la table de concertation régionale. Après vérification, les statuts et règlements évoquent bel et bien un organisme de concertation régional à Yellowknife représenté par le président de la FFT, mais il ne s'agit pas de la TOFY.

Martin Dubeau, trouve pour le moins précipitée la déclaration du président de la FFT. « Nous voulons être représentés par une personne qui nous représente vraiment, dit-il, quelqu'un qui va rapporter fidèlement l'opinion exprimée par la Table. »

« Je n'ai pas l'impression que Fernand [Denault] soit l'homme de la situation », ajoute Dubeau, signalant que la FFT a un mandat territorial et que ce

Centre
Suite en page 2

Sommaire



Batiste W. Foisy

La semaine dernière, une erreur s'est glissée dans nos pages et nous avons, par mégarde, imprimé « Les échos des TNO » de l'édition du 31 mars. Nous nous excusons du désagrément que cela a pu vous causer

Plâtré, le ministre

Le ministre des Finances des TNO, Floyd Roland s'est fracturé le fémur lors d'une partie amicale de hockey, il y a deux semaines. La fracture était relativement grave et le ministre a dû être héliporté jusqu'à Edmonton, où il a été hospitalisé. Le ministre ne devrait pas avoir de problème à poursuivre ses activités ordinaires.

L'heure de changer l'heure change

À compter de 2007, les TNO modifieront les dates auxquelles s'effectuent les changements d'heure printanier et automnal. La mesure vise à s'accorder avec d'autres juridictions canadiennes qui ont également modifiés le passage à l'heure avancée, c'est à dire l'Ontario, le Québec, le Manitoba et l'Alberta. En 2007, nous avanceront les aiguilles de nos montres le 11 mars, et nous les reculeront le 4 novembre.

Encan de vélo

À la recherche d'une bécane pas chère pour cet été? Un encan de vélo aura lieu le samedi 6 mai, dans le stationnement de la Commission scolaire numéro un de Yellowknife (YK1). Les vélos usagés proviennent de la coopérative de réparation de vélo K&W Cycle et sont en très bon état, assure-t-on. Les profits de l'encan serviront à financer les activités caritatives du Club Rotary.

Faites l'épicerie

À compter d'aujourd'hui, vendredi, la traverse de glace de Fort Providence doit normalement être fermée, isolant du coup Yellowknife et les communautés du Slave Nord jusqu'à ce que le traversier se remette en marche. C'est donc le temps d'aller faire un brin d'épicerie avant que le prix des denrées alimentaires ne se mette à grimper. La route de glace du Mackenzie est officiellement fermé pour la saison depuis la semaine dernière. Au moment où ces lignes sont écrites, les routes de glace qui relient les communautés Tlicho, la route de glace de Tuktoyaktuk, de même que les traverses de glace de la route Dempster étaient toujours ouvertes. Mais tout peut basculer d'un jour à l'autre. N'hésitez pas à contacter la ligne info-route du ministère des Transports pour obtenir des informations à jour : 1-800-661-0750

Ornithologie

L'AFCY organise une sortie en famille, ce dimanche, 16 avril. Venez observer le retour des oiseaux migrateurs et la taïga printanière au lac Madeline, en compagnie de l'ornithologue Suzanne Carrière. Vous devez vous inscrire à l'AFCY. 867-873-3292

Joyeuses Pâques

Toute l'équipe de *L'Aquilon* souhaite de joyeuses Pâques à ses lecteurs. Profitez pleinement de cette longue fin de semaine et brossez-vous bien les dents, après avoir mangé du chocolat. Bonnes vacances!

Centre

Suite de la page 1

dossier relève plutôt des affaires locales.

Denault rejette cette lecture. Il pense, au contraire, que c'est le rôle même de la FFT que de prendre la direction d'une telle coalition régionale. Il ajoute que, dans l'éventualité probable que des tables de concertation similaires soient créées dans les autres communautés francophones des TNO, la FFT n'hésitera pas à les présider.

Si des délégués de la TOFY contestent l'autorité du président de la FFT, affirme Denault, « c'est à l'assemblée générale de la Fédération qu'ils doivent l'exprimer ».

Besoins pressants

Même si la Commission scolaire n'a pas le droit de vote à la TOFY, c'est quand même elle qui tenait à ce que la Table se réunisse.

« Nous avons certains besoins pressants. Nous voulions nous assurer que ça ne traîne pas », indique Gérard Lavigne.

Le directeur de la Commission scolaire, fait ici référence à l'ordonnance judiciaire qui intime le gouvernement des TNO à préparer, au courant de l'année 2007, des plans et devis pour un agrandissement de l'école Allain St-Cyr. D'après Lavigne, la Commission scolaire est « sur le point » de lancer des appels d'offres à cet effet.

Il est important que la Commission scolaire connaisse les besoins précis des membres de la TOFY, explique Lavigne, parce que l'agrandissement de l'école comprendra forcément des pièces appelées à devenir des espaces communs – le gymnase par exemple – utilisés autant par l'école que par l'éventuel volet communautaire de la bâtisse.

« La Commission scolaire va exercer une grande responsabilité au niveau des espaces partagés », note-t-il.

Selon Lavigne, plus les désirs de la TOFY seront cernés rapidement, meilleures seront les chances que les deux volets du centre scolaire communautaire se réalisent en même temps. Quand un architecte aura été embauché, souligne-t-il, « ça deviendra plus critique » d'avoir un plan détaillé des besoins communautaires.

La TOFY n'a pas encore dégagé de consensus sur les besoins précis d'espaces de ses membres. Là-dessus, les présidents de la FFT et de l'AFCY sont sur la même longueur d'onde.

« On n'est pas encore rendu là, mais le travail se fait », indique Fernand Denault. « Il n'y a rien d'écrit, mais on est vraiment pas loin de ça », renchérit Martin Dubeau.

Ce dernier estime, en outre, que les querelles byzantines qui pimentent la relation entre l'AFCY et la FFT ne devraient pas écarter la TOFY de son objectif et que, en définitive, « le climat de travail s'améliore ».

On aura l'occasion d'en juger bientôt. La TOFY doit se réunir à nouveau, en mai.

Foire du savoir

Historica



Resultats pour
l'École Boréale (EB) et
l'école Allain St-Cyr (EASC)

8e et 9e année
Ilona Gyapay - Agence Canadienne de Développement International (EB)
Kathy Larrivée - Maurice Rocket Richard (EASC)

6e et 7e année
Eric Barry -La Garde Côtière (EB)
Abeer & Yasmeen Shoblak - Jacques Cartier (EASC)

4e et 5e année
Farrah Shoblak - Les Explorateurs (EASC)



Connor Goudreau, de l'École Boréale, explique à Alpha Sow son projet sur les gardiens de but.



Farrah Shoblak, de l'école Allain St-Cyr, a remporté le prix Historica, dans la catégorie 4e et 5e année, pour son projet "Les grands explorateurs".

Photos: Batiste W. Foisy

Grève du diamant

« *Business as usual* », assure BHP

Pendant que les syndiqués font les 100 pas, pancartes en main, la mine continue d'exhumer les pierres précieuses. Des *scabs* auraient été embauchés.

Batiste W. Foisy

Depuis le 7 avril, les Travailleurs unis du diamant, qui représentent environ 380 employés de la mine Ekati, sont en grève.

Des lignes de piquetage clairsemées ont été érigées devant les bureaux de BHP Billiton, au centre-ville de Yellowknife, et devant les bureaux de Braden Bury Expediting, où les travailleurs prennent normalement l'avion pour se rendre à la mine située à 300 kilomètres au Nord de la capitale des TNO.

La dernière ronde de négociations, qui avait lieu les 5 et 6 avril à Edmonton, s'étant soldée par un échec, le syndicat affilié à l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) a mis ses menaces à exécution et a demandé à ses membres de ne pas rentrer travailler. Tôt vendredi matin, ce sont 137 travailleurs qui ont été évacués de la mine.

« BHP a refusé de conclure une convention collective juste avec ses employés et les a forcés à faire la grève», a affirmé le vice-président de l'AFPC pour la région du Nord, Jean-François Des Lauriers, au déclenchement du conflit. « Pas de contrat, pas de diamants. Nous ne retournerons pas au travail tant qu'il n'y aura pas une bonne entente. »

Mais, selon l'employeur, la grève ne change pas grand-chose aux activités minières. « La mine fonctionne comme d'habitude », assure Deana Twissel, une porte-parole de BHP Billiton.

Notons qu'une importante partie de la main d'œuvre qui travaille à la mine est composée de contractuels qui ne sont pas des employés de BHP. En outre, les Travailleurs unis du diamant ne représentent pas la totalité des employés d'Ekati, mais tout au plus la moitié d'entre eux.

Scabs

La compagnie australienne, qui jusqu'au déclenchement de la grève refusait de commenter le conflit de travail, assure ne pas embaucher de briseurs de grève pour maintenir l'activité de sa mine des TNO.

« Aucun briseur de grève n'a été transporté à la mine. La mine Ekati continue ses opérations avec ses propres travailleurs, des contractuels et ses partenaires. Nous n'embauchons pas de *scabs* et nous n'avons pas l'intention de le faire », affirme Deana Twissel.

Mais, d'après le syndicat, BHP en embauche, des *scabs*. L'AFPC affirme que la compagnie Procon Mining a été contractée par BHP pour fournir de la main d'œuvre de remplacement à la mine Ekati.

Mardi, des membres des Travailleurs unis du diamant sont parvenus à occuper les bureaux de Procon, à N'Dilo, près de Yellowknife. Après quelques minutes, les grévistes ont quitté dans le calme les bureaux de la compagnie basée en Colombie-Britannique.

Selon Deana Twissel, Procon Minig effectue des contrats à Ekati, mais ce ne sont pas des tâches normalement exécutées par les travailleurs syndiqués. Procon effectue des travaux à Ekati depuis « des années », précise Twissel.

L'embauche de briseurs de grève est légale aux TNO, mais cette pratique honnie du mouvement syndical est un sujet spécialement émotif à Yellowknife. En 1992, quand des *scabs* avaient été employés durant une grève à la mine d'or Giant, le conflit s'était soldé par une effusion de sang qui souille le passé de la ville minière. Une bombe artisanale avait détonné dans un conduit souterrain de la mine, provoquant la mort de neufs travailleurs de remplacement.

Les briseurs de grève avaient alors été embauchés en sous-main par Procon Mining.

Désaccréditation

Comme pour ajouter à la controverse, le 5 avril une demande de révocation de l'accréditation syndicale a été déposée par des travailleurs d'Ekati à la Commission des relations de travail du Canada.

D'après l'AFPC il s'agit d'une manœuvre de la compagnie pour discréditer le syndicat qui ne reflète pas les aspirations de la majorité de ses membres.

« Ce n'est rien de plus qu'une tentative désespérée de BHP pour miner l'intention de nos membres qui est de faire la grève», a commenté Jean-François Des Lauriers.

Quoi qu'il en soit, il demeure que des travailleurs syndiqués d'Ekati travaillent encore malgré le conflit de travail. Selon les sources, le nombre de ces travailleurs qui défient l'avis de grève varie. Il y en aurait au minimum 17.

Selon BHP, mercredi, au changement de quart de travail bi-hebdomadaire, des travailleurs syndiqués ont franchi les lignes de piquetage et sont rentrés travailler.

Syndiqués depuis juin 2004, les mineurs d'Ekati tentent de conclure ce qui serait leur toute première convention collective. Entre autres revendications, les syndiqués veulent obtenir de meilleurs salaires et de plus amples congés, ainsi que des possibilités d'avancement plus « justes » pour les travailleurs autochtones qui composent une tranche importante des employés de la mine.

Aux Communes et à la police

Mardi, le conflit s'est rendu jusqu'à Ottawa. Profitant de son premier droit de parole à vie à la chambre des Communes, le député de Western Arctic, le néo-démocrate Dennis Bevington, a demandé au ministre des Affaires indiennes et du Nord de se mêler de l'affaire.

« Étant donné que les ressources naturelles des TNO sont contrôlées par ce gouvernement [fédéral], ces travailleurs sont assujettis au *Code du travail* fédéral. Je demande au ministre des Affaires indiennes et du Nord et au ministre des ressources humaines de s'intéresser activement à ce conflit de travail », a déclaré le député.

D'après lui, « ces travailleurs luttent pour obtenir les normes de travail canadiennes de base ».

Le représentant des TNO à la chambre basse n'est pas le seul à se préoccuper du conflit de travail, la Gendarmerie Royale du Canada aussi s'inquiète. Dès le premier jour de grève le détachement de Yellowknife de la GRC a indiqué son intention de « surveiller les activités liées à la grève. »

« Nous voulons nous assurer que le conflit puisse suivre son cours et arriver, dans le calme et la sécurité, à un règlement », indique le caporal Francis Cullen. La GRC assure qu'elle demeurera impartiale.

Le marché boursier

Cette grève qui intéresse la presse jusqu'au niveau international – notamment en Israël et en Afrique du Sud, des plaques tournantes du diamant, de même qu'en Australie où se trouve le siège social de BHP Billiton – ne semble pas avoir d'impact négatif sur la valeur du titre de la société minière.

En fait, le titre de BHP est en hausse depuis mars. Après une très légère baisse le 7 avril, le titre a gagné plus d'un cent, depuis le début de la grève.



Alain Bessette

Les grévistes de BHP offraient un dîner Hot dog le 11 avril dernier à Hay River où 41 employés habitent.

Éditorial

On peut pas tout avoir

Alain Bessette

En lisant les résultats du rapport de l'institut Fraser sur l'environnement réglementaire dans le Nord, on se demande bien pourquoi les compagnies minières de toutes sortes continuent d'affluer ici, de prospecter, de creuser et d'extraire. La réponse est simple : c'est parce ce qu'il y a beaucoup d'argent à faire ici.

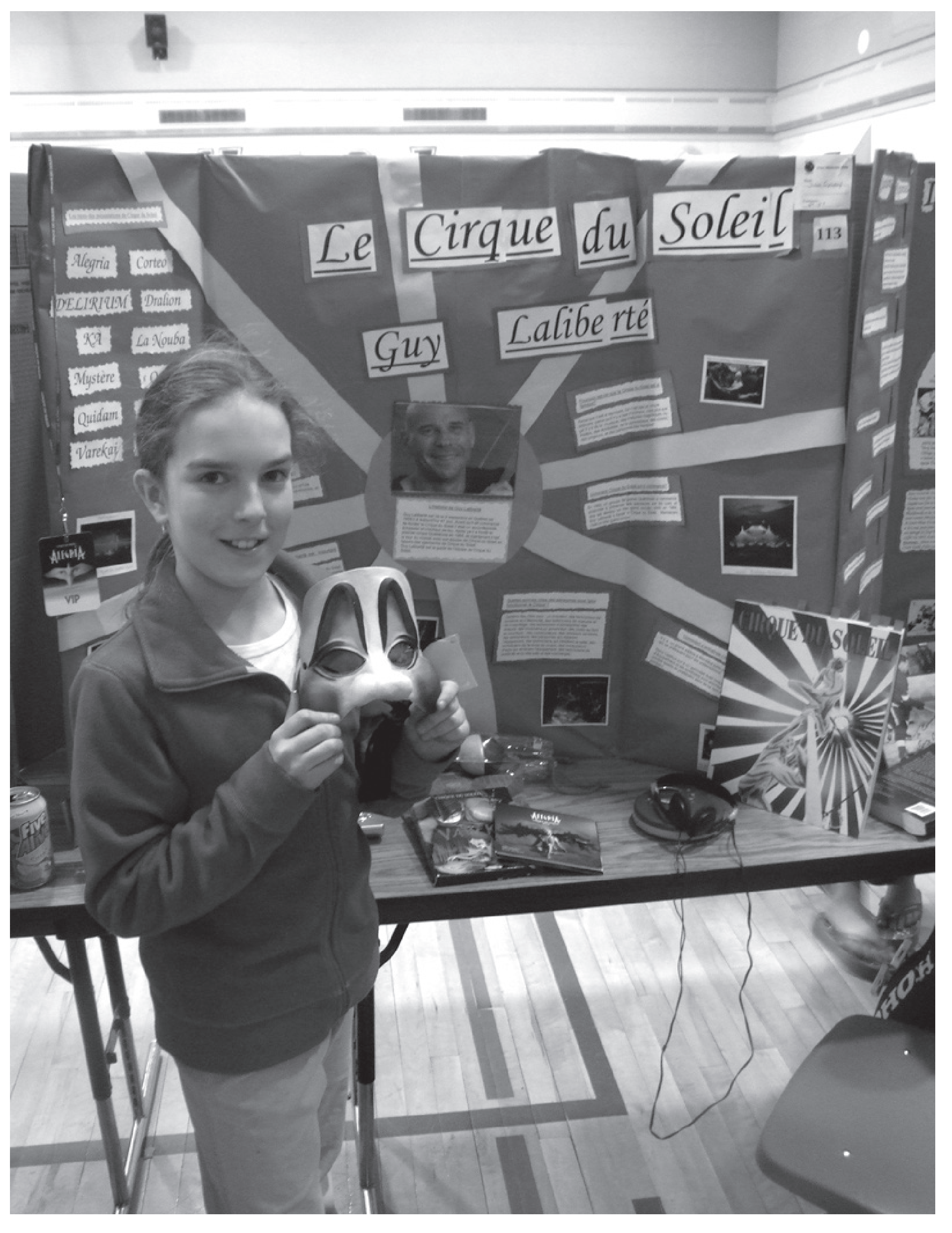
Ça fait au moins deux projets miniers d'envergure et un projet de pipeline qui ont été mis de l'avant au cours de la dernière décennie. Et durant ces 10 années, le processus réglementaire ne s'est pas simplifié. Au contraire, il s'est raffermi. Pourquoi?

Mine Giant! Ça vous dit quelque chose?

Au tournant du siècle, la population était mise au courant de l'ampleur du désastre écologique que représente la mine abandonnée se situant dans les limites de la ville de Yellowknife. On ne parle pas ici de quelques morceaux de machinerie abandonnés, de quelques barils contenant des produits toxiques ou des ordures qui traînent çà et là. On parle d'une compagnie minière (comme celles qui trouvent irritant notre processus réglementaire) qui nous laisse en cadeau plusieurs centaines de milliers de tonnes de trioxyde d'arsenic. Une compagnie minière qui a agi de façon si dégueulasse qu'il en coûtera des centaines de millions de dollars pour nettoyer ce qui peut l'être et pour mettre en place un processus qui ne vise qu'à retarder l'inévitable. Il faudra bien un jour nettoyer cette mine.

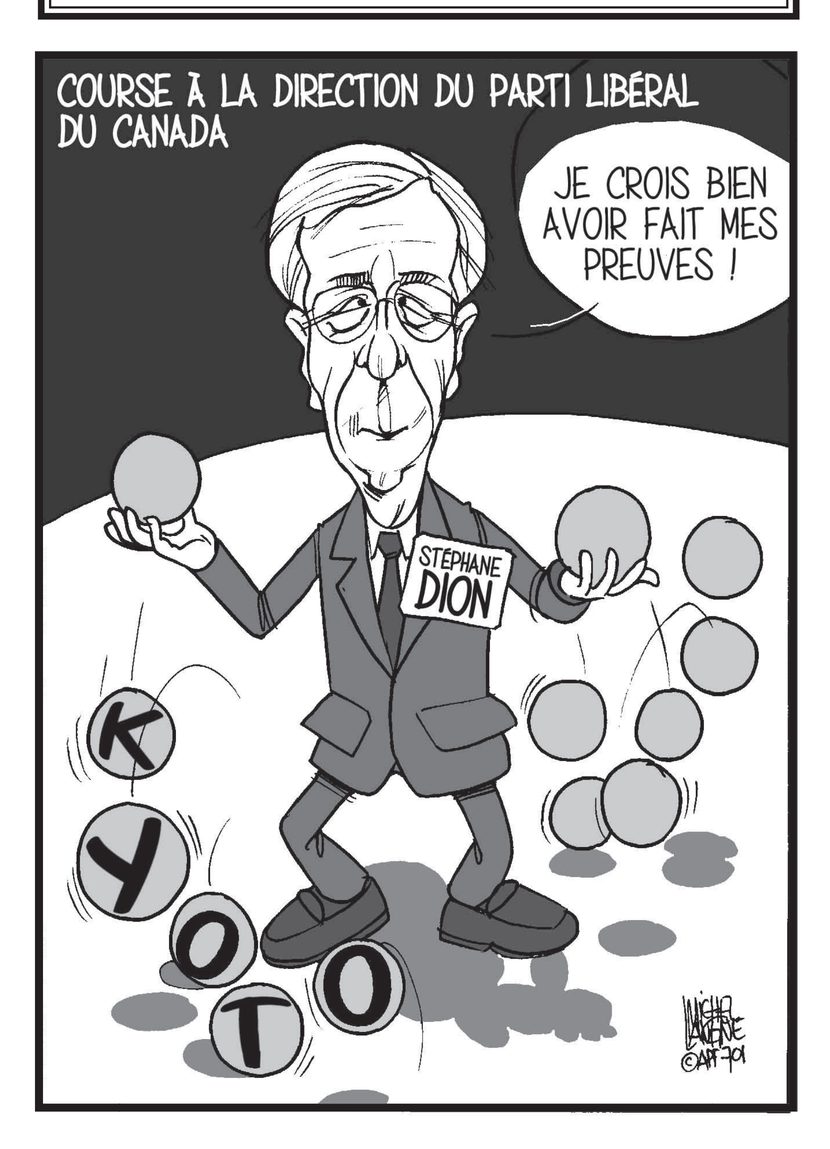
Il aurait été intéressant si le rapport de l'Institut Fraser avait pointé du doigt les exploitants miniers du passé pour expliquer la situation actuelle.

Le processus réglementaire dans les TNO est peut-être difficile à avaler pour ceux qui veulent faire du fric en profitant des ressources, mais ceux qui se retrouvent à payer pour nettoyer les dégâts (les contribuables) n'en sont que mieux protégés.



Batiste W. Foisy

Julia Gyapay, de l'École Boréale, devant son kiosque sur le Cirque du soleil.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



La mort d'une mère

Geneviève Harvey

La mère de mon amie Louise est décédée. Je devais en parler.

Cette femme admirable avait onze enfants vivants. Elle était passée bien près de ne jamais avoir d'enfants du tout. En effet, quand elle était encore bébé, elle a été très malade et avait une grosse bosse dans le cou qui mettait sa vie en péril. On fit venir le médecin, et ce dernier lui administra les derniers sacrements, convaincu qu'elle décèderait dans les heures qui suivaient. Sa mère (donc la grand-mère de Louise) se dit qu'elle tenterait le tout pour le tout, puisque de toute façon, elle allait mourir. Elle fit chauffer deux couteaux sur le poêle à bois, et creva l'abcès dans le cou. Le mauvais sortit et le bébé fut sauvé. Ce bébé, c'est cette femme, mère de onze enfants.

Souvent, Louise m'a parlé de sa mère. Cette femme travaillait du matin au soir. Première levée, dernière couchée, elle faisait deux menus aux repas. Vous imaginez-vous un peu ce que ça peut donner? Et je vous laisse penser à quoi ressemblaient les journées de lavage. Pensez-y un peu, à la montagne de linge! Et les laveuses automatiques n'ont pas toujours existé. Il fallait laver avec la laveuse à tordeur, tout en surveillant tous les petits encore trop jeunes pour aller à l'école. Il ne fallait surtout pas que l'un d'entre eux se passe un bras dans le tordeur!

Et la mort de la mère de mon amie ne peut faire autrement que de me faire penser à la mort de la mienne, ma mère. J'y pense encore souvent, à ma mère. Elle me manque particulièrement en certaines occasions. Une mère, ça ne s'oublie pas. Tous les printemps, j'ai une pensée pour elle. En effet, elle a choisi le 21 mars pour nous quitter, avec la renaissance de la nature. D'ailleurs, mon neveu est né un mois plus tard, pratiquement jour pour jour. Tout comme moi j'étais née un mois après le décès de mon grand-père maternel. Le cycle de la vie est fort. Et les naissances consolent des décès. Je suis certaine que ce genre d'histoire a dû se produire dans la famille de plusieurs d'entre vous. C'est un *pattern* assez courant.

Je profite de l'occasion pour vous inciter à aller voir vos parents, à avoir des contacts avec eux. Il ne faut surtout pas attendre qu'il soit trop tard. Y'a rien de pire que les regrets. Quand on reste ici, dans le Nord, souvent on est éloigné de sa famille. Il ne faut pas les négliger pour autant. Bien au contraire!

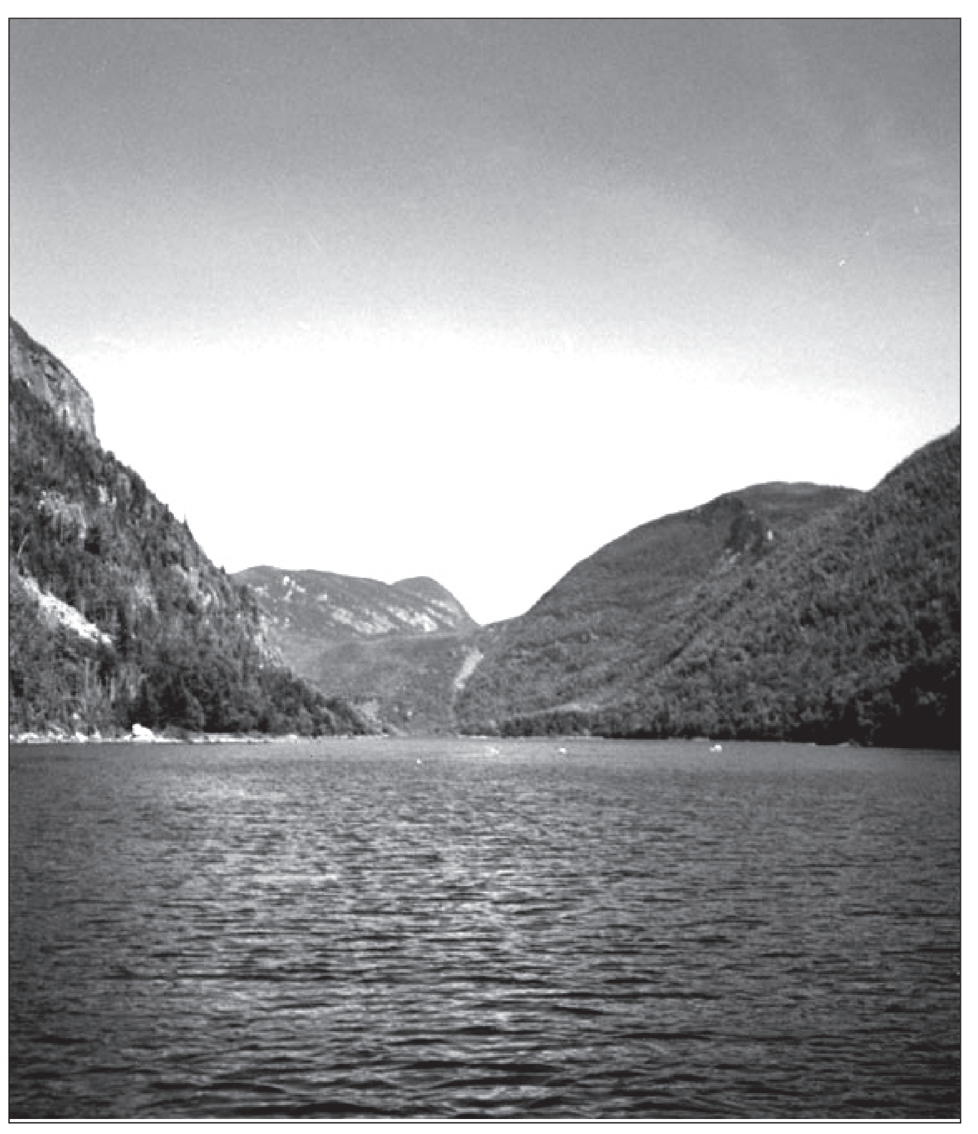
Je ne dis pas ça pour vous faire la leçon, bien au contraire. Je dis ça parce que moi, j'étais au loin, quand ma mère est décédée, et ça été tellement dur. Et je n'ai pas eu l'occasion de lui parler avant. Difficile à vivre! Et j'ai dû traverser le Canada au complet, seule avec ma douleur, pour aller faire mes adieux. Je pleure encore quand j'y pense.

La mort suscite bien des pensées et bien des réflexions, certaines tristes, d'autres douces. Je voulais écrire un petit mot sur le sujet, d'abord pour rendre hommage à cette femme que je n'aurai jamais eu l'occasion de connaître, et ensuite pour tenter de conforter un peu ma grande amie. Elle est quasiment comme ma soeur et c'est pour ça que j'ai tant de peine et d'empathie.

Je sais, la mort n'est pas un sujet facile. Mais il ne faut jamais oublier que la mort fait partie de la vie, qu'elle fait partie de la vie de chacun et chacune de nous.

Pour finir sur un ton un peu plus léger, quand j'étais jeune, on exposait les personnes décédées chez elles, dans le salon. Donc, toute la famille se réunissait pour un dernier au revoir dans la maison même où cette personne avait vécu. Je peux vous dire que malgré le côté solennel de la chose, nous les enfants, on avait quand même du plaisir. C'était l'occasion de revoir tous les cousins, cousines, tantes et oncles, y'avait du monde, quoi! Et comme racontait une de mes amies samedi, on courait partout dans la maison, mais quand on arrivait dans la pièce où était exposée le défunt, on freinait bien vite et on regardait un peu dans le salon, tentant de recomposer une attitude, pour retourner bien vite à nos jeux, dans d'autres pièces. La mort faisait partie de la vie.

Toutes nos pensées, Louise! Nous sommes avec toi!



Le Saguenay, rivière majestueuse qui a été le tableau de la vie de la mère de Louise.

CHRONIQUE TNO SANTÉ



Les jambes lourdes et gonflées : une solution?

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Angélique Ruzindana, rédactrice

Jambes lourdes, chevilles gonflées, varices ou varicosités … l'un de ces signes vous est familier ? Il représente l'une des manifestations de la maladie veineuse. Pour y faire face, différents traitements existent, des médicaments à la chirurgie, sans oublier les règles d'hygiène.

La maladie veineuse est une maladie chronique, au même titre que le diabète par exemple. Elle va donc être traitée grâce à un traitement de fond qui peut associer médicaments phlébotoniques, contention et règles hygiéno-diététiques. Ces éléments ne vont certes pas soigner la maladie veineuse, mais ils apportent un soulagement de la douleur. A côté de ces symptômes peuvent apparaître des manifestations organiques, comme les varices ou les varicosités. Leur traitement repose sur la sclérose, la chirurgie ou le laser.

Les règles d'hygiène de vie jouent un rôle fondamental dans la prévention de la maladie veineuse.

1. Il faut faciliter le retour veineux.

- Éviter la station debout prolongée et le piétinement : En effet, la station debout prolongée constitue un facteur de risque non négligeable contrairement à la marche qui favorise le bon retour veineux grâce au mouvement de la pompe veino-musculaire de la jambe.
- Surélever les jambes la nuit : Ce qui permet d'augmenter la vitesse de circulation du sang veineux et de réduire la stase veineuse pendant le sommeil. Placer des cales de 10 à 15 cm sous les pieds du lit.
- Éviter la position assise, jambes croisées, prolongée : Cette position réduit la chasse veineuse vers le haut, et prolongée, provoque la stagnation du sang dans les jambes.
- Ne pas porter de vêtements trop serrés au niveau des jambes ou de l'abdomen : Le port de vêtements trop ajustés comprime les veines des cuisses ou des mollets et bloque la circulation de retour. Il faut éviter les pantalons trop étroits, les jeans, les gaines, les ceintures, les chaussettes qui serrent trop.
- Effectuer quelques pas dans les transports en commun (cars, trains, avions) : De façon préventive avant que n'apparaissent oedème et douleur.

2. Il faut assurer un meilleur retour veineux lors de la marche

- En cas de pieds creux : porter des chaussures à petits talons. Leur dimension sera de trois ou quatre centimètres.
- En cas de pieds plats ou équilibrés : veiller au bon déroulement du pas lors de la marche
- Marchez en prenant soin de faire effectuer au pied un mouvement naturel.
- Dans tous les cas, éviter les talons hauts : Ils réduisent la surface d'appui du pied et n'assurent donc pas une pression suffisante au bon retour veineux, qui s'en trouve ralenti. Ils empêchent une mobilisation complète de la cheville.
- Utiliser des semelles orthopédiques pour les patients aux pieds plats ou creux : En effet, en cas de pieds creux, le mouvement de la pompe veino-musculaire provoquée par la marche, est amoindri.

3. Il faut éviter la chaleur. La chaleur favorise la dilatation des veines et crée une entrave au bon retour veineux. Il apparaît donc indispensable d'éviter :

- L'exposition prolongée et immobile au soleil
- Préférer les bains de mer, les jeux de plage et surtout la marche dans l'eau, les effets de la fraîcheur s'ajoutant à ceux de la marche. Les coups de soleil peuvent provoquer l'apparition de varicosités !
- Le chauffage par le sol, les couvertures chauffantes
- Les bains trop chauds et prolongés : Après un bain, prendre une douche tiède, voire froide, en effectuant un massage des jambes du bas vers le haut.
- Quand la chaleur fait gonfler les jambes, l'été en particulier, il est conseillé de se doucher régulièrement avec de l'eau fraîche. En fin de toilette, un jet d'eau froide à faible pression, en remontant de la pointe des pieds jusqu'à l'aine, active la circulation veineuse, décongestionne et soulage les douleurs.

4. Il faut éviter tabac et abus d'alcool

Si le rôle néfaste du tabac sur les artères a été démontré, on ne connaît pas encore exactement son impact sur les veines. On pense cependant qu'il contribue à la détérioration de la paroi veineuse. Si à dose modérée, l'alcool réduit l'agrégation des plaquettes sanguines, l'abus d'alcool entraîne une dilatation des capillaires sanguins, à l'origine de rougeurs, de couperose, d'érythrose et de varicosités.

Source *: http://www.maladie-veineuse.org/html/la_maladie/traitements/index.htm*

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé.

Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets.

L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158,
courriel : santef@franco-nord.com

aquilon@internorth.com

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 1, numéro 12





Célébration du printemps

Geneviève Génier Carrier

Iqaluit célèbre le printemps avec une semaine de festivités dans le cadre du festival Toonik Tyme. Du 15 au 22 avril, une cinquantaine d'activités en tout genre se tiendront dans la capitale. Cette année encore, le comité organisateur nous offre une programmation très riche pour tous les goûts.

Existant depuis 1965, le Toonik Tyme d'Iqaluit marque le retour du soleil et des températures clémentes. Dans les années passées, le Toonik Tyme a connu certaines périodes difficiles qui ont amené le département des loisirs de la ville d'Iqaluit à reprendre en main l'organisation du festival. Cette année, un comité organisateur indépendant a été mis sur pied afin que la communauté se réapproprie l'évènement.

Quoique le Toonik Tyme se présente maintenant comme festival au carrefour des cultures, c'est une occasion unique de découvrir la culture inuit. Tout au long des festivités, les organisateurs nous offrent différentes activités à saveur traditionnelle, dont un concours de chasse aux phoques, des jeux inuit, un concours de sculpture sur glace, deux courses de traîneaux à chiens et même un concours de construction d'igloo. Pour ceux qui désirent expérimenter la viandes crue, un festin communautaire aura aussi lieu à la salle paroissiale anglicane, le 18 avril en soirée.

Plusieurs autres activités sportives sont aussi au programme, comme des tournois de hockey, des défis en motoneige et une démonstration de ski cerf-volant. Dans le cadre de ce festival familiale, une attention particulière est portée à offrir des activités pour tous les âges. On trouve ainsi autant des activités jeunesse, telle qu'une course aux trésors, que des bingos et une foire artisanale des aînés. Encore cette année, le festival Toonik Tyme s'annonce un grand succès.

Nunavut en bref

Visite de la gouverneur générale

La gouverneur générale du Canada, Michaëlle Jean, sera de passage à Iqaluit pour l'ouverture officielle du festival Toonik Tyme. Le vendredi 21 avril, elle devrait effectuer un passage au centre communautaire afin de rencontrer des membres de la communauté franco-nunavoise.

Coupures inquiétantes

Le ministère des Ressources naturelles du Canada renonce à financer 10 programmes canadiens de lutte aux changements climatiques. Selon l'opposition et plusieurs groupes environnementaux, ces coupures marquent un grand recul par rapport aux engagements canadiens pris dans le cadre du protocole de Kyoto. Les dernières statistiques montrent que les émissions de gaz à effet de serre, principaux responsables du réchauffement de la planète, ont augmenté de 24 % depuis 1990 au Canada.

Reconstruction

Une collecte de fonds pour la reconstruction de la cathédrale anglicane en forme d'iglou devrait débuter dans 2 semaines. Celle-ci a été lourdement endommagée par un incendie en novembre dernier. Les organisateurs espèrent ainsi amasser 3 millions de dollars, dont la moitié d'ici la fin juillet. La cathédrale sera reconstruite au même emplacement qu'auparavant.

Compétition territoriale de métiers professionnels

Le 11 avril dernier, le Nunavut a accueilli sa première Compétition territoriale de métiers professionnels. Une (nombre) de participants ont démontré leurs habilités dans différents secteurs tel l'art culinaire, le design graphique, la plomberie et la construction. (Quelques noms de gagnants, surtout si des francophones). Les gagnants de chacune des catégories représenteront le Nunavut à Halifax les 23 et 24 mai 2006.

Activités à venir :

Le brunch annuel de la cabane à sucre aura lieu le samedi 15 avril prochain de 11h00 à 14h00 au centre communautaire. Venez vous sucrer le bec en famille avec des plats traditionnels du temps des sucres. Le coût est de 12$ par adulte et 6$ par enfant. Il y aura même de la tire sur la neige !

Santé en français au Nunavut (SaFran) organise une première activité pour les jeunes familles dans le cadre de sa campagne de prévention contre le tabagisme. Une professionnelle de la santé, Erin Culley, fera une présentation sur le tabagisme et répondra à vos questions. Un service de garderie sera offert sur place. C'est une bonne occasion de manger en famille tout en vous préoccupant de votre santé.

La production de cette section spéciale du Nunavut est rendue possible grâce à une contribution financière de Patrimoine canadien dans le cadre du projet « Consolidation et développement des marchés de la presse francophone».

Patrimoine Canadien Canadian Heritage

Berger : Pour un système d'éducation bilingue

Geneviève Génier Carrier

Sept ans après la formation du Nunavut, le médiateur Thomas Berger tire la sonnette d'alarme face aux déboires du système d'éducation du Nunavut. Devant le taux dramatiquement élevé de décrochage scolaire et la présence toujours insuffisante de travailleurs inuit dans la fonction publique, l'instauration d'un système d'éducation bilingue inuktitut-anglais lui semble la seule solution pour créer un Nunavut à visage réellement inuit.

L'article 23

Le Nunavut est né de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* conclu en 1993. En juin dernier, Thomas Berger s'est vu attribué le rôle de médiateur afin de faire avancer les négociations entre le gouvernement fédéral et les leaders inuit pour la mise en application de l'accord. Déposé la semaine dernière, son rapport final porte essentiellement sur l'article 23 qui vise à augmenter la présence des Inuits dans la fonction publique jusqu'à un niveau représentatif. À pu près 85% de la population du territoire est inuit, alors que seulement 45% des employés du gouvernement du Nunavut le sont. Afin de remédier à cette situation, Berger s'attaque à la base même du système scolaire en proposant une réforme majeure de l'éducation primaire et secondaire.

Un système scolaire déficient

Thomas Berger débute son rapport par un dur constat : « le Nunavut fait face à un moment de changements, un moment de crise. L'éducation et le travail inuit sont en crise, une crise aggravée par l'arrivée du réchauffement planétaire touchant l'Arctique et les défis liés à la souveraineté nationale ». Le Nunavut présente un taux très élevé de décrochage scolaire. Les trois quarts (76%) des élèves abandonneraient l'école avant la 12e année. Pour Berger, le problème réside dans la mauvaise adaptation du modèle scolaire aux réalités inuites.

Pour 75% de la population, l'inuktitut est la langue maternelle, de plus 15% des Inuit sont unilingues. Le système d'éducation actuel permet aux élèves de suivre leurs études en inuktitut jusqu'en 5e année. Ensuite, ils sont intégrés au programme anglophone. Selon Berger, ce système fracturé entraîne l'échec scolaire et l'aliénation. Ne maîtrisant pas bien la langue anglaise à l'écrit, les élèves éprouvent de grandes difficultés à poursuivre leur apprentissage, surtout lorsque la rédaction et la lecture deviennent essentielles au cursus. Ces échecs répétés entraînent un fort sentiment de dévalorisation de leur culture et de leurs capacités individuelles. « Au Nunavut, ceci renforce le sentiment colonial d'infériorité », affirme Berger.

L'inuktitut, la langue du Nunavut

Selon les recherches effectuées auprès de différents spécialistes et intervenants, la langue d'enseignement et la réussite scolaire sont intimement liés. Les élèves réussissent mieux à l'école quand ils apprennent dans leur langue première. Ils maîtriseraient aussi mieux l'anglais lorsque appris en tant que langue seconde. Face à ce constat, Thomas Berger prône l'instauration d'un système d'éducation bilingue inuktitut-anglais et ce, de la garderie à la 12e année. Il rappelle que, pour que cette mesure soit vraiment efficace, l'inuktitut doit aussi se parler à la maison et dans la communauté. Un plus grand nombre de professeurs maîtrisant la langue doivent aussi être formés.

Pour relever ces défis, Thomas Berger interpelle le gouvernement fédéral. Celui-ci ne doit pas laisser le gouvernement du Nunavut seul aux prises avec cette réforme de taille. Selon Berger, il faut injecter, dès maintenant, près de 20 millions de dollars par année afin de développer un système d'éducation capable de répondre aux besoins de formation des Inuit, dans le respect de leur culture et de leur identité. De ces 20 millions, 5 millions seraient consacrés aux étudiants adultes désirant reprendre leurs études.

Reste maintenant à attendre la réponse du gouvernement fédéral qui, jusqu'à présent, a soutenu avoir fait les efforts nécessaires pour former et stimuler l'embauche des Inuit dans la fonction publique. Des représentants de la société Nunavut Tunngavik Inc. (NTI) doivent rencontrer le ministre des Affaires indiennes et du Nord, au cours du mois qui vient.

Chronique économique

Entre bureaucratie et paradis fiscal

Les mines du Nord, est-ce que ça coûte trop cher ou pas assez?

Batiste W. Foisy

Ça ne vaut vraiment pas la peine d'investir dans les projets miniers du Nunavut, et surtout pas dans ceux des Territoires du Nord-Ouest.

C'est le verdict dur auquel arrive l'influent Fraser Institute de Calgary. Dans son sondage annuel des entrepreneurs miniers, le *think tank* économique de droite annonce que, sur 64 États de partout à travers le monde, les deux territoires canadiens sont respectivement 38e et 39e au palmarès des endroits où ça vaut le coût investir. Autrement dit, on est dans la cave.

Hormis l'Île du Prince-Édouard (pas notée) et la Nouvelle-Écosse (54e), nous sommes les plus mauvais élèves du Canada, derrière le Québec (4e), l'Ontario (9e), le Nouveau-Brunswick (18e), l'Alberta (21e), Terre-Neuve-et-Labrador (29e), le Yukon (31e) et la Colombie-Britannique (37e).

Contrairement à des juridictions telles que la Nouvelle-Écosse qui doivent leur mauvaise note à la simple rareté des lots à réclamer, ici, c'est la complexité du régime qui donne mauvaise réputation.

D'après le sondage, le processus réglementaire minier des TNO est le 20e plus compliqué au monde, presque à égalité avec la Chine communiste (16e).

Les lois environnementales des TNO sont les 18e plus encombrantes. Beaucoup moins invitantes, en tout cas, que celles du Mexique (60e) du Manitoba (59e) ou du Québec (58e).

Nous sommes bon 11e quant aux « incohérences réglementaires », encore une fois dans la même catégorie que la Chine (6e) et la République Démocratique du Congo (7e).

Les Autochtones de par chez nous ont les revendications territoriales les 6e plus pesantes. Voilà qui nous place nez à nez avec le Venezuela d'Hugo Chavez (5e).

Et, pour ajouter le cynisme à l'injure, plus d'un entrepreneur minier sur trois craint notre propension à créer des aires protégées. Ce qui fait de nous les 15e plus détestables à ce sujet, dans la même catégorie que les hippies du Colorado (6e) et bien loin derrière les régimes indulgents du Mexique (64e), du Québec (59e) ou de l'Alberta (58e).

Dans tous les cas, le Nunavut se classe ou bien pire que les TNO, ou alors vraiment pas beaucoup mieux.

En fait, si demain le monde devenait un idéal capitaliste et que toutes les entraves à la liberté d'entreprise décrites ci haut venaient à disparaître, 100 % des entrepreneurs interrogés par le Fraser Institute iraient jouer du pic et de la pioche quelque part dans le Sahtu ou sur la péninsule de Melville. 100 %!

Et, en passant, ils ne seraient pas 50 % à le faire en Alberta.

* * *

Une autre étude par un *think tank* économique, mais cette fois à l'autre opposé du spectre idéologique, classe les TNO bons premiers.

Selon l'étude *Plundering the North for Hyper-Profits* préparée par Petr Cizek pour le Canadian Arctic Resources Committee, c'est ici que les compagnies minières et pétrolières paie le moins cher pour pouvoir extraire les ressources.

Alors que l'Alberta retire en moyenne 30 % des revenues générés par son pétrole, le gouvernement fédéral qui administre savamment nos ressources non renouvelables se contente d'un mince 5,4 %. Notez que l'Alberta est loin d'être chérante comparée d'autres états producteurs de pétrole, comme la Norvège, qui conservent bien davantage de revenus.

Même chose pour les diamants. Alors que le gouvernement fédéral perçoit tout juste 6,5 % de la valeur de la production de diamants des TNO, le Botswana, lui, engrange peinard 50 %.

Pour attirer les investisseurs, le ministère des Affaires indiennes et du Nord n'hésite d'ailleurs pas à vanter publiquement nos bas prix de tous les jours. Aux TNO « le régime de redevances est l'un des plus compétitif au monde […] Les taux sont incroyablement bas », se gausse ainsi le ministère dans un bulletin promotionnel publié depuis 1994.

Dans le domaine bancaire, on appelle ce genre d'endroit un paradis fiscal.

Voilà donc pourquoi, malgré le processus minier d'une lourdeur éléphantesque, les lois environnementales et les droits ancestraux des Autochtones, cette année encore, c'est par centaines que les investisseurs ont pris le risque d'enregistrer une demande pour obtenir une concession minière dans le Grand Nord canadien.

Le Canadien de Montréal

Bonnes et mauvaises nouvelles





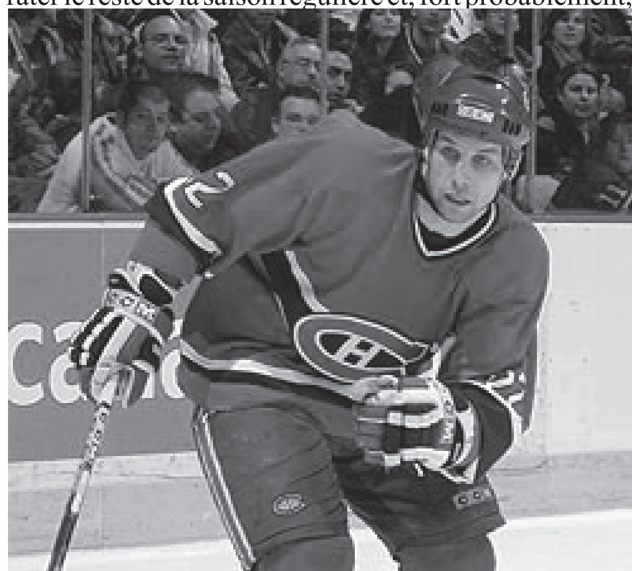
Alain Bessette

11 mars 2006 – Lorsque le Canadien affrontera Buffalo et Boston, les 12 et 13 mars, ce sera probablement le moment où le club se verra confirmer une participation aux séries éliminatoires. Il ne lui manque qu'un seul gain, ou une seule défaite d'Atlanta pour ce faire. Ça c'est une des bonnes nouvelles. Devançant Tampa Bay de deux points avec un match en main, le Canadien a également de bonnes chances de terminer au septième rang comme lors de la dernière saison, ce qui est d'autant plus étonnant qu'une simple participation aux séries semblait douteuse il y a à peine deux mois. Accusant quatre points de retard sur les Devils, il est peu probable que le club pourra se hisser jusqu'au sixième rang. Ça c'est une mauvaise nouvelle car le club devra donc affronter les Sénateurs ou les Hurricanes.

Il ne faudrait pas partir en peur avec les deux victoires remportées contre les Sénateurs dernièrement. On sait tous la situation pénible du club d'Ottawa en matière de blessures à des joueurs importants. J'y reviendrais la semaine prochaine quand il sera question d'évaluer les adversaires potentiels de Montréal en première ronde.

Les deux gains du Canadien contre Ottawa a permis à Bob Gainey de pousser un soupir de soulagement. En effet, les premières performances du nouveau gardien de but, David Aebischer, ont été pénibles à regarder. Il s'est drôlement ressaisi contre Ottawa, étant même nommé parmi les trois étoiles du match, et à juste titre. Entrant dans les séries éliminatoires, le Canadien compte donc sur deux bons gardiens de but et il pourra compter sur l'expérience d'Aebischer en série éliminatoire. En effet, Huet n'a aucune expérience de ce genre bien qu'il ait participé à plusieurs matchs importants dans des tournois internationaux, mais ce n'est pas pareil.

Mais la vraie mauvaise nouvelle, c'est la blessure subie par Steve Bégin. Cette entorse au genou lui fera rater le reste de la saison régulière et, fort probablement, les séries éliminatoires. Non seulement Bégin joue-t-il avec une fougue qui fait de lui la bougie d'allumage du club, mais son rendement sur la première unité défensive lors des désavantages numériques, en compagnie de Radek Bonk, en fait un joueur défensif important pour ce club. La présence de vétérans comme Sundstrum peut aider la cause du club mais ne peut compenser la perte subie.



Y-a-t-il un ailier gauche quelque part? La question doit se poser lorsqu'on parle du deuxième trio composé du centre, Mike Ribeiro, et de l'ailier droit, Alexei Kovalev. Zednik, Bulis, Murray et Perezhoggins ont tous trois tenté de compléter ce trio mais sans succès. Si le duo Ribeiro-Kovalev pouvait finalement compter sur un marqueur pour les épauler, ça ferait du bien à la production offensive du club.

Carrières et professions au gouvernement territorial

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Plombier / Ajusteur gazier

Ministère des Travaux publics et des Services
Région du Sahtu **Norman Wells, TNO**
Le traitement varie entre 30,31 $ et 34,37 $ l'heure (soit entre 63 045 $ et 71 490 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 11 256 $.

Nº du concours : 2006-32-3157 **Date limite :** le 21 avril 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Services à la clientèle, Ministère des Ressources humaines, GTNO, C.P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0.
Fax : (867) 587-2173; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca

Chef – Programmes des immobilisations et des travaux (urbanisme)

Ministère des Affaires municipales et communautaires **Inuvik, TNO**
Le traitement initial est de 39,34 $ l'heure (soit environ 76 713 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 9 836 $.

Nº du concours : 2006-21-3649 **Date limite :** le 28 avril 2006

Surveillant régional – Services correctionnels en milieu communautaire

Ministère de la Justice **Inuvik, TNO**
Le traitement initial est de 37,66 $ l'heure (soit environ 73 437 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 9 836 $.

Nº du concours : 2006-82-3599 **Date limite :** le 21 avril 2006

Chef – Centre de détention pour jeunes contrevenants (Arctic Tern)

Ministère de la Justice **Inuvik, TNO**
Le traitement initial est de 42,87 $ l'heure (soit environ 83 596 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 9 836 $.

Nº du concours : 2006-82-3624 **Date limite :** le 26 avril 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, GTNO, C.P. 1869, Inuvik NT X0E 0T0. Tél. : (867) 678-6600; sans frais : 1 877 445-4482; fax : (867) 678-6620; courriel :jobsinuvik@gov.nt.ca

Préposé à l'entretien des parcs

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 30,31 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,28 $ l'heure.

Nº du concours : 2006-63-3621 **Date limite :** le 18 avril 2006

Agent des parcs

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement **Yellowknife, TNO**
Poste saisonnier (les fins de semaine de mai à août)

Le traitement initial est de 30,31 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,28 $ l'heure.

Nº du concours : 2006-63-3620 **Date limite :** le 18 avril 2006

Chef régional – Finances et administration

Ministère des Transports Région du Slave Nord Yellowknife, TNO

(Poste à durée déterminée de six mois)

Le traitement initial est de 37,66 $ l'heure (soit environ 73 437 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2006-31-3625 **Date limite :** le 21 avril 2006

Membre de l'équipe de lutte contre les incendies de forêts

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles **Yellowknife, TNO**

Poste saisonnier

Le traitement initial est de 25,07 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,28 $ l'heure.

Nº du concours : 2006-53-3616 **Date limite :** le 17 avril 2006

Analyste des systèmes administratifs

Ministère des Ressources humaines Yellowknife, TNO

(Poste à durée déterminée de deux ans)

Le traitement initial est de 36,08 $ l'heure (soit environ 70 356 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2006-14-3567 **Date limite :** le 21 avril 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, GTNO, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Fax : (867) 873-0281; courriel :jobsyk@gov.nt.ca

Agent des ressources humaines

Ministère des Ressources humaines
Divers endroits aux TNO
Le traitement initial est de 36,08 $ l'heure (soit environ 70 356 $ par année). L'allocation annuelle de vie dans le Nord versée par l'employeur sera établie en fonction du lieu d'emploi.

Date limite : le 17 avril 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, GTNO, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Fax : (867) 873-0168; courriel : casual@gov.nt.ca

Planificateur des services de santé

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 36,08 $ l'heure (soit environ 70 356 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2006-49-3623 **Date limite :** le 21 avril 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Services à la clientèle, Ministère des Ressources humaines, GTNO, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Fax : (867) 873-0445

Chef – Pyrologie forestière

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles **Fort Smith, TNO**
Le traitement initial est de 44,77 $ l'heure (soit environ 87 302 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 314 $.

Nº du concours : 2006-53-3635 **Date limite :** le 28 avril 2006

Agent des ressources renouvelables, niveau III

Emploi non traditionnel

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles **Fort Resolution, TNO**
Le traitement initial est de 37,66 $ l'heure (soit environ 73 437 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 864 $. Le candidat doit posséder une autorisation d'acquisition d'armes à feu (AAAF) et un permis de conduire de classe 5.

Nº du concours : 2006-53-3644 **Date limite :** le 21 avril 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Ministère des Ressources humaines, GTNO, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0.
Fax : (867) 872-2302; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

Agent - Évaluation médicale pour les conducteurs

Ministère des Transports **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 33,06 $ l'heure (soit environ 64 467 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2006-31-3645 **Date limite :** le 21 avril 2006

Préposé aux dossiers des programmes

(Poste à durée déterminée d un an) Ministère des Transports **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 25,07 $ l'heure (soit environ 48 887 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2006-31-3642 **Date limite :** le 21 avril 2006

Agent – Conformité et programme

Ministère des Transports **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 27,76 $ l'heure (soit environ 54 132 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2006-31-3641 **Date limite :** le 21 avril 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Services à la clientèle, Ministère des Ressources humaines, GTNO, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Fax : (867) 873-0281

Coordonnateur des systèmes financiers

Ministère des Travaux publics et des Services **Fort Simpson, TNO**
Le traitement initial est de 36,08 $ l'heure (soit environ 70 356 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 630 $.

Nº du concours : 2006-32-3639 **Date limite :** le 21 avril 2006

Planificateur d'installations

Ministère des Travaux publics et des Services **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 42,87 $ l'heure (soit environ 83 597 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2006-32-3622 **Date limite :** le 21 avril 2006

Sous-ministre adjoint – Éducation supérieure et perfectionnement professionnel

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Yellowknife, TNO**
Le traitement varie entre 57,48 $ et 82,11 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2006-71-3638 **Date limite :** le 21 avril 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Ministère des Ressources humaines, GTNO, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Fax : (867) 873-0172; courriel :jobsyk@gov.nt.ca

- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site Web : http://www.gov.nt.ca/FMBS/jobopps/JobOpportunities.html*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *Pour certains postes, on exige la vérification du casier judiciaire. Les candidats qui possèdent un casier judiciaire ne sont pas nécessairement disqualifiés.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour certains postes, on exige un certificat de santé.*



Critique

La confirmation d'un mythe

Jennyfer Collin

Je l'avoue d'emblée, je suis une fan de l'auteur Ken Scott, le scénariste de *Maurice Richard, le Rocket*. Son style humoristique particulier, allant de la blague frivole au fin mot d'esprit, requiert une maîtrise de l'art d'écrire et de son sujet. Ne fait pas dans l'humour qui veut. Pour rendre le côté humoristique d'une situation, les mots doivent toujours être justes pour ne pas que le punch tombe à plat… ou à côté.

Fort de son expérience en humour (*Les Bizzaroïdes*, *Le Plateau*, *La vie après l'amour*, *La grande séduction*), Ken Scott s'est lancé avec brio dans l'écriture dramatique, celle de la vie d'une légende du hockey : Maurice Richard. Pour le film, réalisé par Charles Binamé, le scénariste a choisi de mettre l'accent sur la carrière du Rocket et sur l'influence qu'il a eue auprès des Canadiens français de l'époque pré-révolution tranquille.

Il a ainsi retracé l'évolution de Maurice Richard, de son enfance passée à jouer sur la patinoire du quartier, jusqu'à l'émeute de 1955 lors de laquelle les Montréalais se sont insurgés contre la décision de la Ligue nationale de hockey de punir le Rocket en l'expulsant pour le reste de la saison, et pour les séries éliminatoires.

Cette décision d'arrêter l'histoire à 1955 pourrait a priori paraître arbitraire. Cependant, je crois qu'elle est pleinement justifiée étant donné que le but premier de l'auteur est de montrer comment Maurice Richard s'est rendu jusque-là, c'est-à-dire comment il est devenu un modèle pour les Canadiens français.

Le film montre que Ken Scott a su respecter son protagoniste puisque les dialogues sont composés de peu de mots. Maurice Richard, on le sait, parlait peu. Il aurait donc été déplacé d'écrire un scénario truffé de longues phrases. Non, la parole, ici, est franche, économe et va droit au but.

Il faut ajouter à cela le choix d'utiliser autant l'anglais que le français dans le film. Afin de bien faire comprendre l'univers dans lequel évoluait le Rocket, il était tout à fait désigné de faire parler les anglophones dans leur propre langue. Une grande partie du film se déroule ainsi en anglais. Ce choix rend plus efficace encore la représentation de la vie d'un Canadien français dans le milieu du hockey, entre autres.

Par ailleurs, la réalisation de Charles Binamé (*Séraphin, un homme et son péché*, *Les filles de Caleb*, *Marguerite Volant*) tend avec autant de succès à rendre l'importance du héros. Les images sont souvent en noir et blanc ou encore en couleurs vieillies. Ce traitement de l'image ajoute à la réussite de la restitution de l'époque et contribue à immortaliser le Rocket.

Le spectateur sent alors qu'il entre dans l'univers d'un mythe, comme les rideaux au théâtre servent à l'entraîner dans une autre réalité.

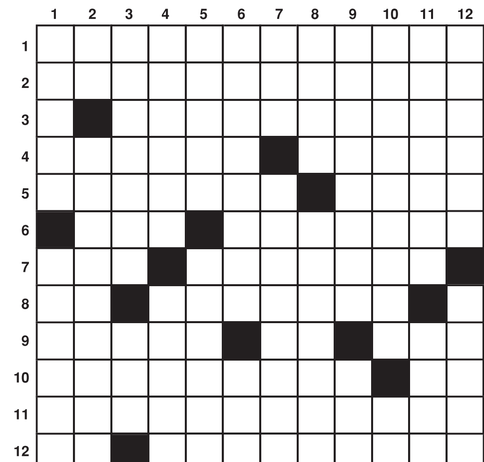
Photo : La Liberté

Le réalisateur, Charles Binamé

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 903



HORIZONTALEMENT
1- Ils parcourent la région à l'affût des nouvelles.
2- Partie du pharynx située derrière les amygdales.
3- Dispositif comportant un moteur assurant la manœuvre d'un organe mobile.
4- Sanctifiée par une cérémonie religieuse. —-Endroit d'une bibliothèque où l'on garde des livres licencieux.
5- Tirent leur origine. —-Personne aimée, choisie.
6- Saison. —-Mollusque des mers chaudes.
7- Du verbe être. —-Surprise par une ruse soudaine.
8- Platine. —-Les deux fesses.
9- Casque en fer. —-Conifère. —-Époque.
10- Néanmoins, cependant. —-Année.
11- Ratifiaient, consacraient.
12- Conjonction. —-Deviendrais rassis.

VERTICALEMENT
1- Le fémur, la rotule, le tibia s'y trouvent. —-Courte, grosse et large.
2- Conjonction. —-Exprimeront, formuleront.
3- Sel de l'acide uranique. —-Actionna.
4- Imprégné d'huile de ricin. —-Célébrer.
5- Propre. —-Accueillera quelqu'un avec joie.
6- Partisanes de la doctrine d'Arius. —-Construisis, confectionnai.
7- Prénom masculin. —-Gardions le silence, cachions.
8- Qui a les qualités du feu. —-Ramenai à l'unité.
9- Timbre pour avertir. —-Titre anglais.
10- Champ de trèfle. —-En sens inverse dans l'ordre des voyelles.
11- Se dit d'un cratère dont la couronne a été entamée par une violente éruption volcanique. —-Femme d'un raja.
12- Elle a peu d'argent. —-Canines.

RÉPONSE DU NO 902





SEMAINE DU 16 AU 23 AVRIL 2006

ANNIVERSAIRES :
20 avril JESSICA LANGE
21 avril REINE ELIZABETH II


Bélier

BÉLIER
Vous commencez une période importante pour tout ce qui touche les discussions d'affaire. Vous entrez dans une période de bonheur. Tout devient merveilleux.


Taureau

TAUREAU
Vous allez vers des choses qui vous feront comprendre l'attachement que les autres ont à votre égard. Cela sera formidable.


Gémeaux

GÉMEAUX
Vous savez ce qui peut être bon pour vous. La planète Pluton vous apporte le besoin d'être noble dans tout ce que vous vivez.


Cancer

CANCER
Vous n'êtes pas dans l'obligation de tout faire en même temps. Sachez que vous devez faire attention à votre santé. Cela est primordial.


Lion

LION
Vous êtes en mesure de mieux savoir ce qui se passe sous votre toit. Vous avez des réactions rapides face à des discussions au plan des sentiments.


Vierge

VIERGE
Vous ne voulez pas savoir ce qui peut vous être néfaste. Vous entrez dans une phase où tout dans votre vie prend de la valeur. Soyez-en conscient.


Balance

BALANCE
Vous êtes dans une période de grands choix. Cela a sur vous de bons effets. Vous êtes capable d'être vraiment digne de ce qu'il y a de plus grand.


Scorpion

SCORPION
Vous vivez tout avec une certaine part de secret. Vous ne voulez pas être au premier plan en quoi que ce soit. Cela sera possible.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous êtes dans une période où tout devient extraordinaire. Vous allez vers des choses magnifiques. Cela vous rend plus heureux.


Capricorne

CAPRICORNE
Soyez très vigilant en tout ce qui touche des engagements à long terme. La planète Jupiter vous éclaire pour que tout soit vraiment magnifique dans votre vie.


Verseau

VERSEAU
Vous êtes en mesure de vraiment savoir ce qui vous arrive au plan professionnel. Vous allez vers les gens que vous aimez. Cela est très bien.



Poissons

POISSONS
Semaine qui demande beaucoup au plan de vos sentiments. Le Soleil fait que tout devient très bon pour tout ce que vous entreprenez.